

(N° 4.)

SENAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1876-1877.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1877.

*(Voir le N° 103, session 1875-1876 et les N°s 4 et 35, session 1876-1877,
de la Chambre des Représentants.)*

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1877, est fixé à la somme de quinze millions cent soixante-quatorze mille neuf cent soixante-dix francs (15,174,970 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 13 décembre 1876.

Les Secrétaires,
(Signé) PETY DE THOZÉE.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
(Signé) THIBAUT.

Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1877.

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE 1 ^{er} .			
	ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000	"	1,260,050
2	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et traitements de disponibilité	767,750	18,000	
3	Honoraires des avocats et des avoués du Départe- ment. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	71,000	2,000	
4	Frais de tournées	7,000	"	
5	Matériel.	143,000	"	
6	Traitement du graveur des monnaies et des poin- çons de titre et de garantie	4,200	"	
7	Service de la Monnaie.	16,100	"	
8	Magasin général des papiers.	102,000	"	
9	Documents statistiques	18,000	"	
	CHAPITRE II.			
	ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.			
10	Traitements des directeurs et agents du Trésor	170,000	"	216,500
11	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des di- recteurs et agents	46,500	"	
	CHAPITRE III.			
	ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.			
12	Surveillance générale. — Traitements.	549,250	"	11,170,525
13	Service de la conservation du cadastre. — Traitements.	657,700	"	
14	— des contributions	1,980,600	500	
15	directes, des ac- cises et de la comptabilité.			
	Traitements fixes	2,040,700	"	
16	— des douanes et de la recherche maritime	5,118,750	4,500	
17	— des essais des ouvrages d'or et d'argent	25,000	2,500	
18	Suppléments de traitement.	260,325	"	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
19	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés	,	82,000 ,	
20	Frais de bureau et de tournées	85,580 ,	1,420	
21	Indemnités, primes et dépenses diverses	379,000 ,	,	
22	Police douanière	5,000 ,	,	
23	Frais d'expertise en matière de douanes (<i>crédit non limitatif</i>).	2,000 ,	,	
24	Matériel	146,000 ,	,	
CHAPITRE IV.				
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.				
25	Traitement du personnel de l'enregistrement et du timbre	470,190 ,	,	
26	Traitement du personnel du domaine	130,275 ,	7,450 ,	
27	— — forestier	368,480 ,	,	
28	Remises des receveurs. — Frais de perception (<i>crédit non limitatif</i>).	1,217,000 ,	,	
29	Remises des greffiers (<i>crédit non limitatif</i>).	60,000 ,	,	2,449,895 ,
30	Matériel	55,000 ,	,	
31	Dépenses du domaine	78,000 ,	14,000 ,	
32	Frais de construction et de réparation de routes destinées à faciliter l'exploitation des propriétés de l'Etat	50,000 ,	,	
33	Intérêts moratoires en matières diverses (<i>crédit non limitatif</i>).	1,500 ,	,	
CHAPITRE V.				
PENSIONS ET SECOURS.				
34	Premier terme des pensions à accorder éventuellement.	28,000 ,	,	
35	Secours à des employés, veuves et familles d'employés qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	12,000 ,	,	40,000 ,
CHAPITRE VI.				
SERVICE DE LA CAISSE TONTINIÈRE INSTITUÉE EN VERTU DE L'ARTICLE 76 DE LA LOI DU 3 JUIN 1870, SUR LA MILICE.				
36	Administration centrale. — Personnel. — Traitement.	10,000 ,	,	

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
57	Administration centrale.— Matériel, frais de déplacement, indemnités diverses	10,000 »	»	50,000 »
58	Émoluments des agents chargés de la recette et du contrôle	10,000 »	»	
CHAPITRE VII.				
DÉPENSES IMPRÉVUES.				
59	Dépenses imprévues non libellées au Budget. . .	8,000 »	»	8,000 »
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES. . fr.		15,042,800 »	132,170 »	15,174,970 »